

Monsieur Mickaël MOREL
Maire de Jayat
MAIRIE
88, place de la Mairie
01340 JAYAT

Ref : GF/AB/MB/TV/25-01339

Affaire suivie par : Thierry VUARAND

Direction aménagement, projet de territoire et foncier
04 74 24 19 21 / 06 61 71 23 98

Objet : Révision du plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire, *Mickaël*

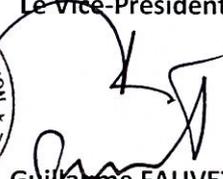
Vous avez transmis pour avis à Grand-Bourg-Agglomération le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) conformément à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme.

Par délibération du 7 juillet 2025 Grand Bourg Agglomération a émis un avis favorable assorti de réserves.

Vous trouverez ci-joint la délibération du bureau communautaire et en complément la note technique de la direction des autorisations du droit des sols.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bel été à toi.

Le Vice-Président,

Guillaume FAUVET
Délégué à la stratégie
territoriale et au foncier



★ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ★
Le Vice-Président
★ DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE ★